

DECLARATION D'EVENEMENT DANS UN ETABLISSEMENT/ESPACE/LIEU RECEVANT DU PUBLIC

Référent sécurité : Nom : Prénom : téléphone portable :

Nom, date et heure de l'évènement :

Cette personne sera le seul interlocuteur pour les services de secours ou de police. Il devra avoir le listing des signaleurs ou agents de sécurité afin de les contacter en cas d'intervention (Nom, téléphone portable et lieu d'implantation)

BUVETTE : ☐ non ☐ oui, rappel des obligations réglementaires :

1) affichage obligatoire de la protection des mineurs et visible du public

2) affichage obligatoire des prix des boissons

3) affichage obligatoire de l'arrêté municipal autorisant la vente d'alcool

4) affichage obligatoire de 10 boissons non alcoolisées visibles du public et à l'écart des boissons alcoolisées

Exemple : 01 bouteille d'eau, 01 sirop pêche, 01 sirop menthe, 01 sirop grenadine, 01 Perrier, 01 Orangina, 01 oasis, 01 Fanta, 01 coca, 01 Schweppes, 02 bouteilles d'eau, 03 cocas, 01 Perrier, 06 Orangina. **Les alcools dits forts (pastis, vodka, whisky) sont formellement interdits à la vente ou à l'offre.**

1- SALLE DES FÊTES

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage :

☐ 2 bénévoles avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale

Et/ou ☐ 1 bénévole avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

2- SALLE RENÉ RIEUX

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage :

☐ 1 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale

Et/ou ☐ 1 bénévole avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

3- MJC/CREA

Si la cour du CRÉA est occupée, le portail coté salle René Rieux doit être fermée et un bénévole doit se trouver à proximité en cas d'urgence pour ouverture.

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage :

☐ 1 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale

Et/ou ☐ 1 bénévole avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

4- SALLE DE LA MENUISERIE

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage :

☐ 1 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale

Et/ou ☐ 1 bénévole avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

5- PARC DES SPORTS

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage :

☐ 2 bénévoles avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale

Et/ou ☐ 2 bénévoles avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

6- KERMESSE DANS L'ECOLE

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage :

☐ 1 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable à l'entrée principale

Et/ou ☐ 1 bénévole avec chasuble et téléphone portable par entrée supplémentaire

7- ESPLANADE François Mitterand

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage :

☐ 1 bénévole ou plusieurs bénévoles avec chasuble réfléchissant et téléphone portable côté Gantières

Et/ou ☐ 1 bénévole ou plusieurs bénévoles avec chasuble et téléphone portable côté Rajol et

☐ Choix du plan 1

☐ Choix du plan 2 (arrêté municipal pour interdiction de circulation Bd Gantières et interdiction de stationnement sur les cases bleues.

8- PLACE DE LA CAPELLE

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage :

☐ 1 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable sur la place

Ou ☐ Si le passage à la circulation est fermé au niveau de la Capelle :

1 bénévole sur la place et 1 bénévole sur la partie supérieure bloquée à la circulation

9- QUAI SULLY CHALIES

En fonction des besoins et/ou de l'organisation pour la surveillance et/ou le filtrage sur le quai Sully Chaliès :

☐ Si évènement entre place Bompaire et rue Mégisserie : 1 bénévole angle Chaliès/Bompaire/Richard et 1 bénévole angle Chaliès/Mégisserie, le tout avec chasuble réfléchissant et téléphone portable.

☐ Si évènement entre place Bompaire et rue Pont de Fer : 1 bénévole angle Chaliès/Bompaire/Richard, 1 bénévole angle Chaliès/Mégisserie et 1 bénévole angle Chaliès/Pont de Fer, le tout avec chasuble réfléchissant et téléphone portable.

☐ Si évènement entre rue Mégisserie et rue Pont de Fer : 1 bénévole angle Chaliès/Mégisserie et 1 bénévole angle Chaliès/Pont de Fer, le tout avec chasuble réfléchissant et téléphone portable.

10- PLACE DES CONSULS

☐ Positionner une barrière en triangle à hauteur angle rue Droite/place des Consuls au niveau des 2 plots en dysfonctionnement

☐ 1 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable sur les marches de l'office de tourisme

11- PLACE EMMA CALVE

☐ Positionner des barrières le long du stationnement situé rue de l'Ancienne Commune

☐ 1 bénévole avec chasuble réfléchissant et téléphone portable sur les marches de la place

Je m'engage à respecter les consignes de sécurité que je viens de choisir au niveau de l'établissement/espace/lieu où j'organise mon évènement.

Fait à Millau, le Signature du déclarant :